

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 29 novembre 2022.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

Absents : Élia CALE, Amaury ROUGET.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

Début à 20 h.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Approuvé à l'unanimité.

2. – Délégations données au maire – Information du conseil municipal.

Sans objet.

3. – Information sur le conseil communautaire.

Modification statutaire n° 5 Mond'Arverne.

Ce travail de réflexion, conduit via une importante concertation de juin 2021 à juin 2022 avec les élus communaux et communautaires, a permis l'élaboration d'un projet :

- Intégrant les besoins exprimés par les communes de continuer à disposer de médiathèques de proximité. Le projet prévoit une gestion communale pour 9 équipements aujourd'hui sous giron communautaire avec la possibilité pour ces communes de bénéficier, par convention, d'un lien avec le réseau de lecture publique intercommunal et l'accès au fonds documentaire intercommunal.
- Construit au regard des moyens humains et financiers disponibles. 7 médiathèques seront dorénavant gérées par Mond'Arverne communauté, soit un périmètre d'action cohérent au regard du nombre d'agents en poste.
- Couvrant l'ensemble du territoire communautaire en présence de professionnels de la lecture publique. La réduction du nombre d'équipements communautaires permet de redéployer les moyens humains sur l'ensemble du territoire. Le secteur ex les Cheires bénéficiera de ce fait de la présence de deux professionnels de la lecture publique qui accompagneront la professionnalisation des médiathèques. Ce nouveau projet implique de modifier les compétences supplémentaires listées dans les statuts communautaires de la manière suivante : les nouveaux statuts sont joints en annexe.

Il est proposé d'approuver la modification n°5 des statuts, présentée ci-dessus.

– Adoptée à l'unanimité.

4. – Droit de préemption parcelles AB 165 et AB 168 à Cournols.

Deux maisons contiguës au sud de la place de la cure.

– Pas de préemption. Adoptée à l'unanimité

5. – Syndicat Mixte de l'Eau : tarification 2023 eau et A.N.C.

Facturation des fontaines communales et compteurs communaux existants :

En 2023, les consommations communales seront désormais tarifées aux collectivités publiques, suivant un tarif progressif de 2023 à 2028. L'estimation pour Cournols est de 450 € pour 2023.

La redevance d'Assainissement Non collectif Comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

Les tarifs applicables au 01/01/2022 sont les suivants :

Tarif du contrôle des installations neuves : 341,82€

Tarif du contrôle des installations existantes : 141,76€

Tarifs des autres prestations aux abonnés Diagnostic de vente : 415,72€

6. – Étude diagnostic des réseaux (S.M.E.).

La première réunion de lancement, avec le bureau d'étude et le SME est prévue le vendredi 16 décembre au matin. Elle permettra d'avoir un document à jour, afin de déposer des subventions et nous éclairera en particulier sur l'assainissement du village de Chabanne.

7. – C.I.A.S., Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Mise en place au 1^{er} janvier 2024. Chaque commune pourra conserver son C.C.A.S

Permettrait des projets intercommunaux d'envergure. Instance avec son propre CA et au moins un représentant par commune.

8. – Subventions aux associations et location foyer rural.

Les demandes faites de la part des associations devront arriver en mairie en décembre.

9. – Travaux en cours et projets 2023.

Les toitures des bâtiments communaux sont en cours et s'achèveront en avril 2023 avec la pose de panneaux photovoltaïques (Solaire-Dôme). L'aménagement de la cour de la mairie : une première base de travail sera faite par un paysagiste afin de produire une esquisse. Elle permettra un premier chiffrage et une concertation avec les habitants.

10. – Espaces verts.

Concernant l'entretien des espaces verts pour 2023, l'amplitude d'intervention sera mensuelle à partir du mois de mars. Pour le balayage, 3 passages sont prévus. (75 €/heure en 2023).

Jardin communal : Il est envisagé de planter des arbres fruitiers dans le jardin communal. Essayer de les planter nous-même en privilégiant des espèces locales.

Chapelle Sainte-Clémence : Sujet à débattre au prochain conseil.

Voiries communales : Le classement de la voirie communale a été mis à jour par l'ADIT (service du département).

Programme Cocoon 3 : Le Conseil Départemental 63 fait des appels à projets pour le remplacement de chaudières fioul. Nous avons postulé concernant la chaudière du foyer Rural.

Vœux de la mairie : Le conseil propose de les faire dimanche 15 janvier à 11h00.

Prochains Conseils : 17 janvier / 07 février / 07 mars 2023

➤ **La séance est levée à 22hrs30 .**